



RAPPORT D'ACTIVITE 2018.	Page 2.
LES ZONES HUMIDES A LA RESCOUSSE	_
EN BREF	_
A BAS LA SALETE ?	_

EDIT'EAU

Décidément, l'écologie n'a pas la cote actuellement. Et la santé Les volumes globaux ont bien été revus à la baisse, mais pour nombreux reculs:

- la loi EGALIM a été massacrée par le sénat :
- la discussion parlementaire sur la création d'un fonds d'indemnisation des victimes des pesticides est repoussée,
- l'engagement de sortir du glyphosate dans les 3 ans n'est plus à l'ordre du jour,
- la dangerosité du chlordécone qui pollue les Antilles françaises pour des dizaines d'années est niée,
- la fabrication de pesticides interdits pourra continuer en France 3 ans de plus que les 3 ans prévus!

Ne parlons pas du barrage de Caussade, dont la construction pourtant illégale se poursuit. (page 5)

Enfin, le protocole sur les bassines signé le 19 septembre n'est pas de nature à nous rassurer!

D'autant que l'APIEEE a été exclue du Comité Scientifique et Technique. Motif : nous n'avons pas signé le protocole ! Le tout très discrètement : nous n'avons reçu aucune réponse écrite à nos trois courriers, l'arrêté donnant la composition du CST est introuvable sur le site de la préfecture, et la première réunion s'est tenue le 16 mars dans le plus grand secret et sous surveillance des forces de l'ordre.

Rappelons que ce projet de stockage d'eau agricole a soulevé de fortes résistances avec des mobilisations citoyennes d'ampleur. Un rapport d'une cellule d'expertise missionnée sur le sujet donnait raison sur de nombreux points aux opposants. C'est pourquoi la préfecture a ouvert un cycle de « négociations » pour définir des règles de gestion de l'eau des bassines (volumes, gouvernance, éco-conditionnalité). Le document préliminaire de la préfecture prévoyait d'obtenir des propositions quantifiées et planifiées dans le temps. Il prévoyait également de travailler sur un plafonnement des volumes autorisés.

publique non plus! L'actualité récente montre en effet de les volumes individuels, il n'y a toujours pas de plafonnement, il est toujours possible de disposer de plus de 100 000m3 par actif.

> La gouvernance s'est élargie à de nombreux acteurs du territoire mais reste sous pilotage de la Chambre d'Agriculture.

> Enfin, les éco conditionnalités pour l'accès à l'eau n'ont été ni quantifiées ni planifiées dans le temps et sont pour la plupart déjà obligatoires!

> Par ailleurs, la Région s'était prononcée sur le fait que l'eau ne devait pas servir aux céréales destinées à l'export ni aux cultures destinées à faire du carburant. Ces propositions ne figurent pas dans le texte final.

> Dans ces conditions, l'APIEEE n'a pas voulu signer le protocole d'accord rejoignant en cela, la Conf et le GODS qui n'ont pas signé non plus. Les APNE de Vienne et de Charente maritime, les associations de pêche du territoire concerné et les associations de consommateurs ne sont pas non plus favorables à cet « accord ».

Restons mobilisés, il y a encore des marges de manœuvre.

Joëlle LALLEMAND



Construction illégale du barrage de Caussade. Photo: France Nature Environnement.

RAPPORT D 'ACTIVITE 2018

ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION

Les adhérents

En 2018, l'APIEEE comptait 129 adhérents à jour de leurs cotisations, ainsi que les associations de pêche :

- « l'anguille chizéenne »,
- les « pêches sportives de Saint Maixent »,
- le CURET (Collectif Uxellois pour le respect de l'environnement et du Territoire),

et l' AAEA de Vasles Gâtine, donc un nombre de membres totalisant plus de 500 adhérents.

Le montant de la cotisation annuelle est de 10 €.

Le produit des cotisations et dons représente 2 542 €.

Les adhérents se situent géographiquement dans le Sud Deux-Sèvres, en pays Mellois, le long de la Boutonne et de ses affluents et aussi dans le marais poitevin.

Les conseils d'administration

En 2017, le conseil d'administration de l'APIEEE s'est réuni 6 fois sur Chizé afin de traiter des dossiers en cours, ainsi que de l'administration de l'association les 02/02, 26/03, 05/06, 04/09, 22/10, 05/12..

La gestion salariale de l'association

Olivier Delignière, recruté en CDD pour un an a terminé son contrat en août 2018 pour reprendre ses études. C'est maintenant Céline Lasalle qui travaille à mi-temps à l'APIEEE (BTS GPN en apprentissage).

Formations : Olivier a suivi une formation de 3 jours organisée par l'Ifrée sur le thème « construire ses pratiques d' éducation à l'environnement ».

Céline a eu deux formations sur les insectes.

REPRESENTATION & DEFENSE DU MILIEU

Représentations aux instances de l'eau

L'APIEEE est représentée aux commissions locales de l'eau : Marion Vigot (supplée par Aline Renaudin ou Joëlle Lallemand) participe aux réunions de la CLE Boutonne.

En 2018, nous avons également participé aux négociations sur les réserves de substitution Sèvre-Marais Poitevin avec Philippe Gautier et Fabricia Defois.

ACTIVITE DE TERRAIN

Renaturation du marais de Chizé

La deuxième tranche de travaux est enfin terminée sur le marais de Chizé. A l'automne 2018, 800 m3 de déblais ont été enlevés. Cette tranche de travaux a été financée par des subventions de l'agence de l'eau, du département et de la commune.

L'APIEEE y a contribué avec un financement de Nature et Découverte et des dons obtenus par une campagne de dons sur Hello assos.

Restauration du ruisseau des Coudrières

Restauration de 40 mètres linéaires du ruisseau des Coudrières sur la commune de Saint-Génard (79). Nous avons réalisé avec l'aide d'une quarantaine de bénévoles des aménagements en pierres dans le lit du cours d'eaux afin de recréer des habitats piscicoles diversifiés : frayères à truite, zones de cache et diversification des écoulements.

Plantation de haie

Deux chantiers de plantation de haies ont eu lieu en 2018 :

- 300 m de haies ont été plantés aux Fosses le long de l'ancien parking des bus Sarrazin.
- Deux tronçons totalisant 800m de haies ont été plantés à la ferme de la Noue à Marigny. La participation a été importante (60 bénévoles).





Observatoire quantitatif de la ressource en eau

Comme chaque année et grâce à un réseau de bénévoles, l'APIEEE a réalisé le suivi quantitatif de nos rivières durant la période d'étiage.

Ce travail collaboratif permet la diffusion des données à l'ORE, ainsi que l'élaboration d'un rapport à destination de l'agence de l'eau, et des différents partenaires. Il répond à une mesure du SAGE Boutonne. C'est la dernière année qu'il se fait sous cette forme.

RAPPORT D 'ACTIVITE 2018 (suite)

EVENEMENTS

Conférence débat

L'association « Balanin et Torchepot » a invité l'APIEEE a proposé une conférence sur les pesticides à Aiffres. Une centaine de personnes, dont une bonne vingtaine d'agriculteurs étaient présents pour écouter les 2 intervenants (Joëlle Lallemand et Vincent Bretagnolle du CNRS de Chizé). La discussion a été un peu houleuse mais est restée constructive.

Conférence gesticulée

Aurélie Roussary, chercheur en sociologie, a parlé de la gestion de l'eau le 19 octobre.

Cette conférence gesticulée a été suivie d'un atelier de travail sur l'eau potable le 20 octobre.

Ça s'est passé à Goise, en partenariat avec le centre socio culturel « les chemins blancs ».



Cours sur l'hydrogéologie

Un cycle composé de deux séances de 1h30 a été proposé pour découvrir comment se déplacent les flux d'eaux dans les nappes souterraines, comment elles se remplissent et se vident et savoir d'où vient l'eau de la rivière qui coule en bas de chez vous!

Ces cours ont été organisés par l'Université Populaire Sud Deux-Sèvres en partenariat avec l'APIEEE. L'intervenant était Fabrice Moreau, Expert-hydrogéologue.

« Faîtes du Bio »

Comme en 2017, la fête s'est déroulée sur 2 jours et a accueilli environ 1 500 personnes malgré les difficultés de circulation et de signalisation, les 3 entrées de Chizé étant en travaux.

Pour cette édition, le thème central était la femme et l'agriculture avec un théâtre forum. Pour le côté pédagogique nous avons également accueilli une douzaine de stands d'associations, organisé une conférence en amont de la fête, une conférence gesticulée le dimanche, des sorties natures, 2 ateliers (recyclage de palettes et atelier œnologie) et même des contes écologiques pour les enfants.

Cette année, le budget a été réduit, notre principal financeur jusque là (Agence de l'eau Adour Garonne) n'ayant pas pu participer. Nous avons tout de même pu proposer desanimations de qualité grâce à l'intervention de Impulsions femmes et des tarifs abordables proposés par certains intervenants.

Cette année a aussi permis de souder un groupe de bénévoles très actifs le jour J et de proposer des pistes d'amélioration pour la fête 2019.



ACTIVITES PEDAGOGIQUES

Le Club Nature

L'APIEEE anime Deux clubs nature : un à Chizé le mercredi après-midi et un à Brioux le samedi matin pendant les périodes scolaires.

En 2018, l'activité de Brioux est devenue hebdomadaire au lieu d'une fois par quinzaine comme c'était le cas précédemment. Les clubs comptaient en 2018 18 inscrits, de 7 à 12 ans, pour moitié déjà habitués du club et pour moitié nouveaux venus.

Les animations ont été encadrées par notre salarié Olivier Delignière et Céline Lasalle. Des sorties à thèmes ont également été proposées : nuit de la chouette en mars (animée par Charly Bost) et sortie serpents (animée par Xavier Bonnet). Les enfants ont aussi pu bénéficier d'une carte de pêche grâce à un don de la Fédération de pêche.

Sorties nature

Une sortie « les chemins de l'eau » organisée le jour de la fête du bio pour illustrer les notions de bassin versants, captages d'eau potable, épuration...

Les sorties du club nature (serpents et nuit de la chouette).

Une sortie « Comment restaurer une rivière ? » sur les sources de la Sèvre avec Philippe Gautier.

Autres animations

De nombreuses animations ont été faites pour les écoles, les Activités Péri-Scolaires, un BTS et lors d'un événement à Mansles. Ces animations ont rapporté plus de 3000€ à l'association.

RAPPORT D 'ACTIVITE 2018 (suite et fin)

COMMUNICATION

Inf'eau

En 2018, l'APIEEE a proposé la parution de 3 numéros d'Inf'eau diffusés auprès des adhérents ou lors des événements. Ces journaux sont disponibles en ligne sur le site internet www.apieee.org.

Site web

En décembre, le site Facebook comptait 1 500 « amis » et 550 abonnés. Une nouvelle page (« faîtes du bio » a été créée pour informer sur cette fête).

Les films de l'APIEEE ont été mis en ligne sur le site internet.

Presse

La presse relaie régulièrement les actions de l'APIEEE sur le marais de Chizé , les chantiers participatifs, les activités du club Nature, la « Faîtes du Bio » et les conférences.

L'APIEEE a également fourni des communiqués de presse concernant les réserves de substitution.



Evènements à venir

UNIVERSITE POPULAIRE « Formation et évolution des cours d'eau. »

Par Kim DELAGARDE, ingénieur « eau & environnement ».

Un cours d'eau c'est un milieu naturel complexe mais qui est organisé par des lois physiques assez simples. Ce cycle de cours permettra de comprendre comment se forment et évoluent les cours d'eau mais aussi, de décrypter les impacts positifs et négatifs des actions d'aménagement sur leurs fonctionnements. Aucune connaissance préalable n'est nécessaire.

JEUDIS 4 et 11 AVRIL 18h30-20h30 à AVAILLES SUR CHIZE

Inscription gratuite mais obligatoire.

06 68 32 84 44 - contact@upsud79.org - www.upsud79.org

LES ZONES HUMIDES A LA RESCOUSSE



Elles sont considérées par certains comme malsaines (le mot paludisme ne vient-il pas de palud autre nom de marais ?) par d'autres comme une aubaine (maraichage vient de marais, un lieu idéal pour faire pousser les légumes avec des terres riches et fertiles).

Les zones humides présentent de multiples visages : étangs, mares, tourbières, prairies humides... Après les avoir détruites, asséchées, drainées, on redécouvre les bienfaits qu'elles prodiguent :

- Elles servent de régulateur lors des épisodes extrêmes (inondations et sécheresse) En effet, elles servent de zones d'expansion lors des crues et à l'inverse, elles relarguent de l'eau en période de sécheresse (certaines zones humides peuvent stocker jusqu'à 15 000 m3 à l'hectare !). Tout en étant des réservoirs de fraicheur lors des épisodes caniculaires.
- Elles contribuent de plus à la dépollution de l'eau. Sur une zone humide créée en lle de France pour dépolluer l'eau, l'IRSTEA et le CNRS ont mesuré une diminution des pesticides de 50 % au bout d'une semaine. Pour les nitrates, c'est encore plus spectaculaire : diminution de 3 fois des taux mesurés ! En Bretagne, d'après l'IFREMER, ce sont 175kg de nitrates qui sont éliminés chaque jour par les 22 hectares de marais littoral de Kervigen (mesuré en avril et mai). Cet effet de filtre naturel est dû à la faune et la flore abritées par les zones humides qui piègent ou transforment les polluants.

En parlant de faune et flore, n'oublions pas la remarquable richesse des zones humides. Elles abritent ainsi en France 30 % des espèces végétales remarquables ou menacées. Et la moitié des oiseaux dépendent de ces milieux accueillants. On y trouve également force amphibiens, poissons, libellules...

Enfin, les zones humides stockent le CO²: par exemple, les tourbières qui ne représentent que 3 à 4 % de la superficie mondiale, stockent 25 à 30 % du carbone des écosystèmes terrestres. Au moins aussi efficaces que les forêts, elles contribuent donc à freiner l'emballement climatique.

On pourrait croire que tous ces atouts les rendent dignes de tous les soins. Mais non, en France, on a perdu les deux tiers de nos zones humides depuis le début du XXème siècle. Et près de la moitiés de ce qui reste, continue à se dégrader... Au niveau mondial, leur disparition est encore beaucoup plus rapide que la déforestation!

LES ZONES HUMIDES A LA RESCOUSSE (suite et fin)

Et à Chizé, qu'est ce qui se passe?



Travaux en novembre 2018.

A Chizé, le marais est petit à petit remis en état. Un gros coup de pelleteuse cet automne a permis de retirer 800m3 de gravats supplémentaires. La commune a pu mobiliser des fonds de l'Agence de l'eau Adour Garonne et du Département en plus de ses fonds propres. L'APIEEE a également participé grâce à un don de Nature et Découvertes et à un financement participatif sur Hello Assos. Merci aux généreux donateurs.

Et maintenant la question qui tue : quand est-ce que ce sera fini ? Et bien... on en a encore pour des années ! IL reste encore pas mal de remblai à enlever et d'entretien à faire. L'occasion de passer de bons moments à travailler ensembles et à partager un pique nique.

Sachez tout de même que l'endroit est d'ores et déjà accueillant, avec sa zone humide, ses mares, son sentier d'interprétation ainsi que les jardins partagés, l'aire de pique nique et le lavoir qui y sont adjacents. Venez donc y faire un tour!







Commune de Chizé



EN BREF

Caussade: où en sommes nous?

Petit cours d'eau du Tolzac dans le Lot et Garonne...

Bien qu'il existe déjà 600 barrages sur ce bassin versant (conduisant à des difficultés de remplissage), le barrage de Caussade est un projet supplémentaire pour l'irrigation de 378 m de large sur 12,5 m de haut et d'une contenance de 920 000 m3!

FNE (France Nature Environnement) et la SEPANSO Aquitaine se sont mobilisés contre ce projet surdimensionné et destructeur de la biodiversité à destination d'une vingtaine d'agriculteurs. Ce qui a conduit l'Etat a retirer l'autorisation accordée par la Préfète du département. Ce retrait a à son tour été attaqué par les bénéficiaires du barrage mais de nouveau, le tribunal a donné raison aux associations.

Malgré tout, sous la houlette de la Coordination Rurale les travaux ont été menés et l'Etat n'a pas fait respecter les décisions de justice intervenues dans ce dossier. On ne s'étonne plus des manquements de plus en plus nombreux à la démocratie... et on a toute légitimité à s'interroger sur la façon dont sera appliqué le protocole sur les bassines de la Sèvre-Marais Poitevin!...

Pisseurs de glyphosate : campagne d'analyse de recherche de glyphosate.

Les Faucheurs Volontaires, collectif militant (contre les OGM) lance un appel national pour inviter les citoyens à participer à une campagne d'analyses d'urines afin d'y rechercher des races de glyphosate.

Ces milliers d'analyses permettront à celles et ceux qui le souhaitent, de porter plainte contre les différents acteurs ; des fabricants aux décideurs qui autorisent ces produits.

Il ne s'agit pas que du glyphosate, celui-ci servant d'indicateur pour d'autres molécules que nous hébergeons contre notre gré (SDHI par exemple voir plus loin).

Cette campagne doit mettre la pression pour que les décideurs changent une réglementation favorable aux pesticides et les incitent à encourager l'agro écologie.

Un groupe local a été créé à l'initiative de plusieurs associations : l'APIEEE, Colibris79, Bassines non Merci, Vigilance OGM et Pesticides Poitou-Charentes et Europe Ecologie - Les Verts.



Illustration: https://www.infoam.org

A BAS LA SALETE?



Sophie Bretagnolle, ex adhérente du Club Nature et actuellement doctorante en philosophie de l'environnement, nous livre ici ses réflexions sur la « saleté ».

Mouches, vermines, parasites, bactéries, mauvaises herbes et poussières sont tout autant de choses naturelles jugées sales par plusieurs d'entre nous. A son opposé, l'être humain sait rendre les choses propres. Il peut se laver avec du savon, nettoyer l'eau avec du chlore, tuer les bactéries avec des lingettes désinfectantes... Que ce soit de grosses couches de crasses ou des micro-organismes non désirés, les humains savent s'y prendre. Depuis la découverte des microbes, la médecine a pu faire des progrès phénoménaux. La purification de l'eau pour la rendre potable a su limiter bon nombre de maladies et d'infections comme le choléra, la typhoïde, la polio... Les chats et d'autres animaux ont certes certaines notions d'hygiène : ils se lèchent, utilisent la poussière pour retirer les parasites, prennent des bains pour se laver... Mais seule l'espèce humaine semble avoir réussi à un niveau de propreté aussi élevé. Enfin, presque. C'est aussi de très loin l'animal qui produit le plus de déchets et de pollution, bien devant les rats, les cafards et les mouches qui s'en nourrissent et par conséquent participent, paradoxalement, au grand nettoyage.

Mais qu'est-ce qui est sale et pourquoi?

Pour commencer, le sale va souvent provoquer une réaction de dégoût chez la personne. Le dégoût est une réaction spontanée, qui nous permet de classer rapidement si quelque chose est sale ou non. On nous explique même régulièrement qu'il s'agit du résultat de l'évolution et que les êtres humains qui avaient instinctivement une aversion pour ces choses avaient de meilleures chances de survie. Bref, si nous trouvons ces choses sales, c'est pour une raison... du moins, nous le pensons. Ce dégout pourrait même être héréditaire : par exemple, une étude de 2017 démontrait que la peur des araignées et des serpents était héréditaire(1). Plus encore, on nous explique régulièrement que le dégoût que l'on éprouve instinctivement n'est pas là par hasard mais qu'il est un produit de la sélection naturelle(2). Si l'on est dégoûté par les serpents,

c'est parce qu'ils sont dangereux. Si la vue de vers ou de mouches en train de grouiller au sol nous révulse, c'est parce qu'ils sont des vecteurs de maladies et que nous avons tout intérêt à nous tenir à l'écart. Ce sont nos intuitions et notre instinct qui permettent de trancher sur la saleté d'un objet ou d'un individu. En d'autres termes, si l'on trouve quelque chose dégoûtant, on a raison et c'est naturel. Malheureusement, penser que le dégoût est le meilleur curseur pour dire qu'une chose est sale n'est pas nécessairement la meilleure position.

Tout d'abord, si on peut être séduit par l'immédiateté de la réponse que nous donne le dégoût sur la saleté d'une chose, on est tout aussi en droit de s'en méfier. La réponse la plus spontanée n'est effectivement pas toujours la meilleure.

En sciences cognitives, plusieurs chercheurs travaillent sur l'inhibition, c'est-à-dire la capacité à dire « non » à certaines croyances ou réactions spontanées. En particulier, il s'avère que cette capacité est à l'origine de la correction de nombreuses erreurs(3). Savoir quelles intuitions garder et quelles intuitions délaisser est donc essentiel. De plus, la théorie de l'évolution ne permet pas de dire que les caractères sélectionnés sont toujours les meilleurs. A l'inverse, ils sont considérés comme étant plus adaptés que d'autres caractéristiques dans un contexte et un environnement précis. Difficile d'être certain que des caractéristiques sélectionnées il y a des centaines de milliers d'années soient aujourd'hui les meilleures. Sans oublier que certaines sont tout simplement sans avantage apparent ; comme par exemple le dégoût de la coriandre qui pourrait être génétique... Enfin, le dégoût n'a pas toujours une origine biologique. Si on a pu identifier certains dégoûts qui se transmettaient d'une génération à une autre ou des formes de dégoûts partagés par une part importante de la population (insectes, pourritures...), il ne faut pas négliger la transmission culturelle. Il n'est culturellement pas habituel pour des Français de consommer des insectes et pour cause, plus de 7 Français sur 10 sont dégoûtés par les insectes(5). Il est fort à parier que dans les pays où l'on en consomme de manière plus habituelle, ce dégoût est beaucoup moins partagé. Ainsi, le dégoût, bien que pratique, n'est pas nécessairement le curseur le plus judicieux pour dire qu'une chose est sale.

Un peu comme le pendant culturel du dégoût, la laideur est souvent un attribut de la saleté. La propreté, à l'inverse, est une caractéristique de la beauté. Une finition propre en couture est une belle finition, tout comme le fait qu'avoir un beau jardin est synonyme d'avoir un jardin propre. Et pourtant, les représentations d'un beau jardin vont énormément varier d'une personne à une autre. Pour certaines, un beau jardin est un jardin où l'on a des allées en gravillons, sans mauvaises herbes, où chaque chose est à sa place. En d'autres termes, c'est un jardin parfaitement maîtrisé. Pour d'autres, un beau jardin est un jardin où l'on laisse les plantes s'installer, le liseron monter sur une palissade, les orties attirer les papillons colorés, et l'herbe remplacer ces gravillons qui ne font qu'ajouter de la poussière. Pour cette caractéristique, ce sont nos goûts personnels, notre culture et nos activités qui

A BAS LA SALETE ? (suite)

vont déterminer si une chose est propre ou sale. Cependant, ces avis sont très subjectifs et relèvent davantage d'une préférence qu'autre chose. Par exemple, on oppose souvent les jardins à la française et les jardins à l'anglaise. Issus de cultures différentes, ces jardins expriment différents avis sur ce qu'est un beau jardin avec d'un côté, le beau défini comme l'ordre et la maîtrise (les jardins à la française), et de l'autre, le beau défini comme la nature et l'irrégularité (les jardins à l'anglaise).





Question de point de vue : Qu'est-ce qui est plus propre ?

Un autre aspect important de la saleté est le fait qu'on l'associe à un manque d'hygiène. Qu'il s'agisse d'une bonne hygiène de vie ou de pratiques hygiéniques, on comprend que l'hygiène consiste en un ensemble de gestes qui nous permettent d'avoir une vie plus saine et de se maintenir en bonne santé. Une chose serait sale dès lors qu'elle présente des risques pour notre santé. Les maladies transportées par les rats, les mouches et les cafards, les risques d'intoxication alimentaire en mangeant de la nourriture périmée ou des plantes toxiques... sont tout autant d'exemples de fléaux contre lesquels la médecine et la recherche de propreté ont lutté. Mais aujourd'hui, un autre fléau fait doucement son apparition : celui de la stérilisation à outrance. En recherchant à tout prix à supprimer les micro-organismes responsables de maladies, certains ont développé des résistances aux antibiotiques. Parmi les causes répertoriées, l'utilisation abusive des antibiotiques dans les élevages intensifs ou encore son recours trop fréquent en médecine, d'où la campagne de sensibilisation dès 2009 et le slogan « les antibiotiques, c'est pas automatique ». En 2014, une commission demandée par le premier ministre du Royaume-Uni et composée d'experts aboutissait à deux scénarios peu rassurants. Le premier était l'échec des médicaments d'ici 15 ans, ne permettant plus de soigner les infections qui apparaissent avec la même constance gu'aujourd'hui. Le second était une résistance de 40% aux médicaments mais cette fois-ci avec un doublement du nombre d'infections. Ces scénarios envisagent alors un nombre de mort autour de 300 millions d'ici 2050(6)... Mais les micro-organismes ne sont pas les seules « saletés » à être visée. La chasse aux insectes, aux plantes et autres éléments indésirables poussent les foyers et les professionnels à utiliser des produits parfois aussi, voire plus nocifs que ce qu'ils doivent éliminer. Ainsi, depuis 2012, la maladie de Parkinson est reconnue comme une maladie professionnelle des agriculteurs parce que l'exposition aux pesticides favoriserait son développement(7). L'air de nos maisons seraient parfois plus pollués que l'air extérieur, potentiellement à cause de certaines substances que l'on utilise pour tuer les insectes, pour parfumer les pièces, etc. Certains pesticides que nous

utilisons chez nous (insecticides, bactéricides, herbicides...) auraient même un lien de avec le développement de cancers chez les enfants, en particulier les leucémies et les tumeurs du cerveau(8). Ces éléments ne démontrent pas qu'il faut se recouvrir de cafards et accueillir tous les rats dans nos demeures, mais nous incitent à réévaluer les risques et avantages de ce que nous considérons hygiénique ou non. Peut-être que vaporiser des insecticides douteux présente un risque plus important pour notre santé que les mouches qui marchent sur nos fruits.

Plus encore, comme l'indique le recours aux pesticides dans l'agriculture, il semble que cette volonté de nettoyer ne s'arrête pas juste au domaine de la santé. Elle s'évertue ainsi à supprimer tout ce qui ne serait pas désirable. L'évolution de mauvaises herbes est particulièrement l'image des intéressante. De très nombreux produits existent pour pouvoir se débarrasser d'elles, allant même jusqu'à créer des complexes plantes génétiquement modifiées / pesticides pour faire des produits plus efficaces. Pendant plusieurs décennies, la représentation d'un champ propre était celui d'un champ dont la terre était à nue et encore aujourd'hui, cette représentation est très présente. Par opposition, un champs sale est donc un champ avec des mauvaises herbes qui poussent ou du moins, avec des plantes qui ne sont pas utiles ou présentes pour une raison précise.



C'est ainsi que les coquelicots sont considérés comme des nuisibles en agriculture, ces mêmes coquelicots peints par Monet il y a deux siècles et qui ravissent les yeux des personnes venues contempler ce tableau. On peut alors s'interroger sur la « non désirabilité » de certaines « saletés ». Il semblerait qu'encore une fois, l'opinion qu'on va avoir dépend de plusieurs facteurs notamment des activités que l'on aime ou doit faire. Un amateur de papillons pourra se réjouir de voir des montagnes d'orties, nourriture de plusieurs chenilles comme celles du paon-du-jour. Plus encore, ces mauvaises herbes pourraient très bien n'être pas si mauvaises que ça. Plusieurs études ont ainsi pu démontrer l'utilité de certaines d'entre elles par exemple pour maintenir la qualité des sols (luzerne, mélilot, trèfle...) ou nourrir les auxiliaires et les pollinisateurs (ortie, lierre, pâquerettes...).

A BAS LA SALETE? (suite et fin)

Ainsi, les avis peuvent diverger sur ce qui est sale et pourquoi. Parfois nous considérons une chose sale parce qu'on pense que ce n'est pas hygiénique, que cela provoque du dégoût chez nous ou que l'on préfèrerait que ce ne soit pas là. Il est donc judicieux de se demander pourquoi l'on trouve qu'une chose est sale, et si nécessaire, de réévaluer ces raisons. On peut garder à l'esprit que ce qui est jugé sale maintenant ne l'était pas nécessairement auparavant et ne le sera pas forcément dans le futur non plus.

Sophie Bretagnolle

- (1) https://www.huffingtonpost.fr/2017/10/25/la-phobie-desserpents-et-araignees-serait-inscrite-dans-votre-adn_a_23255015/ et https://www.frontiersin.org/articles/10.3389/fpsyq.2017.01710/ <u>full</u>
- (2) http://www.experts-environnement.fr/pourguoi-peur-des-
- (3) https://www.youtube.com/watch?v=JNuRK7c9PgA 5 :20
- (5) https://www.ipsos.com/fr-fr/les-francais-et-la-peur-des-insectes
- (6) http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F% 2Fwww.his.org.uk%2Ffiles%2F4514%2F1829%2F6668% 2FAMR Review Paper -
- Tackling_a_crisis_for_the_health_and_wealth_of_nations_1.pdf (7) https://www.atousante.com/actualites/regime-agricole-maladie-
- parkinson-pesticides-maladie-professionnelle/ (8) http://www.journaldelenvironnement.net/article/pesticidesdomestigues-un-lien-etabli-avec-les-cancers-pediatrigues,94009

BULLETIN D'ADHESION

Bulletin d'adhésion à l'APIEEE

Année

Se taire, c'est accepter....adhérer, c'est agir!

Je souhaite être de celles et ceux qui ont conscience de la valeur de l'eau, de la nécessité de défendre l'eau potable, les rivières, notre patrimoine commun l'eau! J'apporte mon soutien à l'APIEEE et souhaite y adhérer :

Nom	Prénom
•	
	@
Souhaite rencontrer un admin	istrateur de l' APIEEE □ oui □ non
Verse une cotisation de ☐ 10	€ □ autre : €
Par chèque □ espèces □	
	our les sommes supérieures à la cotisation) □ oui □ non
La déduction fiscale est de 66 % du montant	du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

La cotisation annuelle comprend l'abonnement à INF'EAU, le bulletin de l'association.

Association de Protection, d'Information et d'Etude de l'Eau et de son Environnement

Signature obligatoire :



Envoyer le bulletin à l'APIEEE rue de l'hôtel de ville 79170 CHIZE Contact: Tél.05 49 08 87 62 - contact@apleee.org - Infos: http://www.apleee.org





APIFFF

Rue de l'hôtel de ville - 79170 CHIZE 05.49.08.87.62 - <u>contact@apieee.org</u>



Bureau de l'APIEEE.